

RAPPORT FINANCIER
Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Chers Adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre Rapport Financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation générale de l'exercice 2022

L'Unapei92 gère à ce jour 52 Etablissements et Services. Dans le département 92 : 1 EAJE, 15 IME, SESSAD et CMPP, 18 CAJ, SAVS et Foyers, 3 FAM et 7 ESAT. En Régions : 4 Foyers, 2 FAM, 1 SAVS et 1 ESAT.

Nous enregistrons sur l'exercice 2022, pour ce périmètre, un résultat économique excédentaire de +307.462€, ce qui est tout-à-fait satisfaisant.

Sur le plan comptable, les résultats 2022 de nos comptes annuels s'établissent à -253.243€, puisque les financeurs ont diminué en 2022 leurs versements à hauteur de nos excédents constatés en 2020, soit +560.705.€, qui nous ont ainsi été repris ($307.462 - 560.705 = -253.243$). Ce résultat est la différence entre les produits, soit 88.584.710€, et les charges, soit 88.837.953€. Les produits de tarification dépassent les 77 millions d'euros, en incluant l'aide aux postes reversée aux travailleurs de nos ESAT.

Notre résultat économique de +307.462€ se décompose ainsi :

- Association, Club de Loisirs, DG et EAJE	+123.944€
- ESAT Production	+355.579€
- ESAT Social	+31.398€
- IME, SESSAD et CMPP	+724.334€
- CAJ, SAVS et Foyers	+269.657€
- FAM	-88.784€
- Régions (Foyers, FAM et SAVS, hors ESAT)	-1.108.666€
	<hr/>
TOTAL	+307.462€

Toutes nos activités sont bénéficiaires, en dehors des FAM et du Pôle Régions.

Pour les FAM, le total de -88.784€ se décompose en -303.531€ pour le FAM La Maison en Plus et en +214.747€ pour les autres FAM. La problématique du FAM La Maison en Plus est bien connue du Conseil d'Administration de l'Unapei92.

Pour le Pôle Régions, le déficit de 1,1 million d'euros est à relativiser : des retards dans la prise en compte des revalorisations salariales (SEGUR) par les financeurs concernés ont conduit à des produits sous-évalués de quelque 0,6 million (que nous devrions récupérer en 2023). Le vrai déficit du Pôle ressort ainsi à 0,5 million d'euros, équivalent à celui de 2021. Cette stabilité (après la réduction du déficit de près de 50% constatée entre 2020 et 2021, et alors que nous attendions une nouvelle amélioration en 2022) est due à des provisions pour retraite importantes et à des chambres non utilisées. Nous restons confiants dans l'évolution à terme des résultats du Pôle, à la condition que les financeurs prennent leur part dans le rétablissement de la situation.

Présentation détaillée

Vous trouverez en annexe au présent rapport les tableaux concernant les comptes consolidés 2022 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat) de l'Unapei92.

Tous les travaux comptables ont été dûment audités par nos Commissaires aux Comptes.

L'Association, le Club de Loisirs, et les Etablissements en « Gestion Propre » (Direction Générale, ESAT secteur Production et EAJE Le Jardin des Papillons)

L'Association dégage un résultat bénéficiaire de +214.204€. Ce résultat est la différence entre les produits, qui s'élèvent à 897.483€ et sont pour l'essentiel le fruit de la générosité de tous, et les dépenses, qui ont atteint 683.279€.

Le Club de Loisirs dégage un résultat de -6.360€, proche de l'équilibre, qui devrait être atteint l'an prochain.

La Direction Générale, comme l'an passé, est équilibrée (-444€), et ceci constitue une belle réussite collective de l'équipe de Direction.

Les 8 ESAT (Les Ateliers Cité Jardins, Les Ateliers du Phare, ESAT de Garlande, ESAT Hors Les Murs, ESAT Suzanne Lawson, ESAT Georges Dagneaux, ESAT Yvonne Wendling et ESAT du Mesnil), pour leur volet commercial, voient en 2022 leur chiffre d'affaires consolidé s'élever à 4,16 millions d'euros, en hausse de 11% par rapport à 2021. Comme cela avait été annoncé l'an dernier, on retrouve le niveau d'activité d'avant crise, qui est même dépassé de 6%. Nous remercions et félicitons l'ensemble des acteurs de ce réel succès.

Ces 8 ESAT enregistrent un résultat positif de 355.579€ (plus élevé que par les années passées car, à la demande du CAC, nous n'avons pas constitué de provision pour les investissements futurs).

Enfin, l'EAJE Le Jardin des Papillons est en déficit de -83.456€, du fait d'une sous-activité importante. Il nous faut réfléchir à l'avenir de cet Etablissement.

Au total, la « Gestion Propre » dégage un excédent économique (et comptable) de +479.523€.

Les Établissements en « Gestion Contrôlée »

Les 8 ESAT, pour leur volet social, enregistrent un excédent économique de 31.398€, proche de l'équilibre, comme l'an passé. Le résultat comptable correspondant s'établit à -205.613€ (reprise par nos financeurs de l'excédent 2020 à hauteur de +237.011€).

Les IME, SESSAD et CMPP enregistrent un excédent économique +724.334€, dû essentiellement à des charges en baisse et à des produits en hausse, certains Etablissements, malgré un manque de personnels, ayant été en sur-activité. Nous enregistrons un excédent comptable de +230.759€ (reprise par nos financeurs de l'excédent 2020 à hauteur de +493.575€).

Les CAJ et Foyers enregistrent un excédent économique de +269.657€ et un excédent comptable de +243.204€ (reprise par nos financeurs de l'excédent 2020 à hauteur de 26.453€), liés principalement à un manque de personnels.

Les FAM enregistrent un déficit économique de -88.784€, et un déficit comptable de -110.784€ (reprise par nos financeurs de l'excédent 2020 à hauteur de 22.000€).

Le Pôle Régions, hors ESAT, enregistre un déficit économique de -1.108.666€ et un déficit comptable de -890.332€ (paiement par nos financeurs du déficit 2020 à hauteur de 218.334€). Nous avons commenté en présentation générale ce lourd déficit.

Au total, les Établissements en « Gestion Contrôlée » dégagent un déficit économique de -172.061€, et un déficit comptable de -732.766€.

L'année 2023 et les perspectives d'avenir

Sur le plan financier, notre Association dispose au 01/01/2023 de 28,3 millions d'euros de fonds propres et de 23,1 millions d'euros de trésorerie.

La santé financière de notre Association lui permettra de pallier les éventuels retards de paiement de tel ou tel de ses financeurs et qui affecteraient sa trésorerie, de réaliser dans les années qui viennent les lourds investissements nécessaires pour ses Etablissements et enfin de faire face aux conséquences financières de la démarche CPOM qui sera finalement effective, pour l'essentiel de son périmètre d'activités, au 1er janvier 2024.

Comme cela est rappelé dans notre nouveau Projet Associatif, approuvé en Assemblée Générale le 19/11/2022, nous voulons adapter nos offres et nos pratiques, pour améliorer encore le service aux personnes accueillies, fidéliser nos salariés et renforcer l'esprit d'équipe : nous en avons les moyens humains et financiers.

Conclusion

Nous tenons à remercier toute l'équipe de Direction, et l'ensemble des salariés de l'Association. Nos résultats économiques favorables sont le fruit de leur action, au service des personnes accueillies.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 2022 et de donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration de l'Unapei92.

Sèvres, le 3 mai 2023

Hervé GOUËZEL

Trésorier

Marc DESPLECHIN

Trésorier-adjoint